



**Comité Régional des Services de Transport**

**NANCY NORD**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Réunion du 26 JUIN 2018 à 18h30**  
**Château CORBIN - LIVERDUN**

DIRECTION DES  
TRANSPORTS  
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport  
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.88.15.69.70



*Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse.*

*Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Nancy Nord sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.*

M. HUET, Maire de la commune de LIVERDUN, accueille les participants et témoigne de la satisfaction que lui donne la desserte de la gare de Liverdun depuis la mise en place du cadencement.

Mme GAZIN, Présidente du COREST Nancy Nord, remercie la Municipalité. Elle accueille ensuite les participants et les intervenants (SNCF Mobilités, SNCF Réseau, ainsi que les services de la Région Grand Est, tant de la Direction des Transports et Déplacements, que des Agences Territoriales de Nancy, Bar le Duc et Metz) et rappelle les règles d'intervention des participants lors du COREST.

### **Propos introductifs**

Mme GAZIN rappelle que le dernier COREST s'est tenu à l'automne 2017 à Pont à Mousson. Les COREST se tiendront dorénavant au mois de juin : les déplacements en soirée sont plus aisés et la période est plus adéquate par rapport au calendrier de construction des horaires ferroviaires. Au-delà de cette réunion annuelle, des **Groupes de Travail Techniques (GTT)**, se sont réunis régulièrement en comité restreint, pour approfondir les échanges sur une problématique ciblée. En effet, même si toutes les questions peuvent être abordées ce soir, le COREST ne peut pas forcément résoudre immédiatement tous les problèmes. Certains dysfonctionnements nécessitent d'approfondir le diagnostic et de mettre en œuvre des plans d'actions de court, moyen et long terme.

Après deux années d'installation, l'enjeu pour la Région est maintenant d'approfondir le travail et de renforcer la concertation. Aussi, les présentations des COREST ont été volontairement allégées et les interventions seront synthétiques pour laisser plus de place au débat. Tous ceux qui le souhaitent doivent pouvoir s'exprimer, avec néanmoins un objectif de fin de réunion à 20h.

Mme GAZIN rappelle que les transports font partie des priorités stratégiques du Président ROTTNER avec les ambitions suivantes :

- **Faire du Grand Est une Région connectée et attractive** : démarche de concertation et d'élaboration du **SRADDET** (*Schéma Régional d'Aménagement Durable et d'Égalité des Territoires*) ;
- **Faire des transports publics régionaux le partenaire de mobilité CHOISI et non SUBI pour les usagers** : annonce par le Président ROTTNER d'un plan d'action pour l'information des voyageurs et de « petits prix TER » très attractifs (l'ensemble a été voté en plénière du 22 juin 2018) ;
- **Préparer sereinement, mais résolument l'ouverture à la concurrence des trains régionaux** : inscription dans la convention TER de la possibilité d'expérimenter la concurrence ferroviaire sur une fraction détachable du réseau (10 % maximum, à partir du 1er janvier 2021) ;

- **Harmoniser et développer les réseaux de transports interurbains et scolaires**, avec notamment une convergence des **tarifs pour les scolaires à la rentrée 2019**. A ce sujet, une importante concertation a eu lieu avec les 10 Départements et les principales Autorités organisatrices de la mobilité, plusieurs scénarios sont à l'étude.

⇒ *Les tarifs scolaires resteront stables pour l'année scolaire 2018/2019.*

Cette volonté forte se traduit notamment par un **budget de 867 M€** consacrés à la politique transport en 2018, **en augmentation de près de 20 M€ par rapport à 2017** :

- Plus de 440 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER.
- Près de 155 millions d'euros en investissement (infrastructure, matériel roulant, gares).
- Près de 260 M€ pour le Transport Interurbain et Scolaire.

⇒ *Les transports représentent le **1<sup>er</sup> poste budgétaire de la collectivité régionale**.*

Mme GAZIN évoque le contexte national complexe et tendu autour du vote de la Loi pour un nouveau pacte ferroviaire et de la loi d'orientation sur les mobilités. Le **mouvement social national de la SNCF** limite néanmoins aujourd'hui la mise en œuvre concrète de l'ambition régionale. **La Région**, qui est tenue de respecter le droit de grève des cheminots, regrette cette situation et **souhaite qu'un retour à un service normal puisse advenir rapidement**.

Dans l'attente, elle demande que les plans de transports adaptés minimisent, autant que possible, l'impact pour les usagers du quotidien et que l'information soit largement diffusée.

Au-delà de **la gestion sociale de cette crise qui relève de la seule responsabilité de l'entreprise SNCF**, la Région fait tout son possible pour peser positivement dans le débat national afin qu'une sortie de crise soit rapidement trouvée. Depuis février dernier, le Président Jean ROTTNER et le Vice-Président David VALENCE ont rencontré neuf fois la Ministère des transports et son cabinet. **La Région Grand Est souhaite en effet un débat constructif dans lequel l'ouverture à la concurrence ne soit pas un simple épouvantail pour les cheminots, mais plutôt un levier de progrès** où chacun puisse y trouver son compte, en particulier les usagers en termes de quantité et de qualité du service.

Par ailleurs, le Président ROTTNER a écrit à Guillaume PEPY **pour que les usagers soient indemnisés** à une plus juste proportion par SNCF suite aux désagréments connus depuis fin mars.

Enfin, Mme GAZIN rappelle **l'ordre du jour** de la réunion du COREST :

- 1 Vie des lignes régionales du COREST
  - Ligne TER Nancy – Metz
  - Ligne TER Metz – Bar le Duc
  - Ligne TER Nancy – Bar le Duc – Revigny
  - Ligne TER Nancy – Neufchâteau
- 2 Evolution du réseau : travaux.

## **1. Vie des lignes TER de Nancy Nord**

SNCF Mobilités présente la vie des lignes TER régionales comprises sur le périmètre du COREST Nancy Nord pour 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

- Trafic (flux de voyages)
- Typologie des clients
- Taux de régularité
- Suppressions des circulations
- Travaux sur le réseau ferré (bilan 2018 et programmation 2019).

La Région présente les évolutions de desserte et les investissements réalisés en gare.

L'ensemble de ces éléments figurent sur la présentation.

### **Remarques des participants au COREST et réponses :**

#### Qualité de service :

Un participant indique que **les difficultés rencontrées sur les lignes sont toujours les mêmes** et concernent tout particulièrement les retards, surcharges et suppressions de trains.

Mme GAZIN présente la **démarche de labellisation initiée en 2017** qui a pour objectif principal de répondre le mieux possible aux attentes des usagers, en apportant des améliorations sensibles par rapport à la démarche de certification. Il s'agit en effet **d'intégrer des critères de qualité perçue** (satisfaction des usagers) aux côtés des **critères de qualité produite**, de partager davantage le suivi de la mesure des indicateurs entre SNCF Mobilités, la Région Grand Est et les associations d'usagers.

25 indicateurs sont suivis dans le cadre de la démarche de labellisation. Ils se répartissent sur trois domaines du parcours client, à savoir le cheminement en gare, le voyage à bord et l'après-vente.

Pour chaque indicateur, ce sont à la fois la satisfaction des usagers et la qualité produite qui sont mesurées lorsque cela est possible.

La satisfaction clients est mesurée par le biais d'enquêtes auprès des usagers. Au total ce sont près de 19 000 enquêtes qui sont réalisées par an de manière trimestrielle sur le Grand Est par Kisio, prestataire de SNCF Mobilités.

Pour être labellisée, une ligne doit atteindre **90% de la totalité des points impartis**. Par ailleurs, certains **critères sont éliminatoires** :

- Taux de régularité à 5min59sec inférieur à 92%
- Taux de régularité en heure de pointe pour les lignes structurantes inférieur à 90%
- Respect du plan de transport inférieur à 97%
- Satisfaction globale inférieure à 80%

**En juin 2018, 6 lignes répondaient aux critères de labellisation dont les lignes TER Metz – Nancy et Nancy – Bar-le-Duc.** L'objectif est bien entendu la labellisation à terme de toutes les lignes.

#### Gare de Vandières :

Un participant s'interroge sur la capacité collective à reprendre la réflexion sur la création de la gare de Vandières.

Mme GAZIN indique que si des mesures conservatoires sont prises, la priorité de la Région est la remise à niveau du réseau ferré existant, en confortant le maillage TER du territoire régional.

### Desserte de Bar le Duc

Il est demandé une amélioration de la desserte avec notamment la création d'un second aller-retour Metz – Bar le Duc, une meilleure communication sur la desserte de Lérerville, une meilleure connexion avec les trains Vallée de la Marne et les TGV.

Un **groupe de travail technique** sera mis en place au 2eme semestre 2018 associant SNCF, les services de la Région en charge de Nancy Nord et Vallée de la Marne ainsi que les agences territoriales et les usagers afin d'avoir une approche territorialisée de la problématique.

La création des **TER directs Paris Strasbourg** est présentée par Florian WEYER. Ces nouvelles liaisons permettront, outre d'assurer l'entretien des trains Corail à Strasbourg, de redonner une dynamique Est – Ouest en remettant en selle cette ligne ferroviaire desservant Bar le Duc, Nancy et Strasbourg au départ de Paris Est.

### Desserte de Neufchâteau

- L'adjoint au Maire de la ville de Neufchâteau indique qu'un **projet d'aménagement de la gare de Neufchâteau** est à l'étude par les services de SNCF Gares et Connexions dans le cadre du dispositif DIRIGE porté par la Région Grand Est. Celui-ci permettra une meilleure sécurisation de l'accueil des scolaires et une augmentation du nombre de places de stationnement sur le parvis.
- Un participant s'interroge sur la progression du dossier portant sur **les débouchés Sud du périmètre Lorrain** via Culmont Chalindrey au départ de Neufchâteau.

En séance, il est précisé que ce dossier est en **cours d'instruction technique et politique**, en lien notamment avec l'Etat et la Région Bourgogne Franche Comté.

Mise à jour post-réunion :

*Suite à une mobilisation citoyenne forte, impulsée par la Région Grand Est, en lien avec ses partenaires, **2 allers-retours TER Nancy-Dijon** seront mis en place à compter de décembre 2018 et offriront des correspondances TGV à Dijon ; et ce afin de pallier à la suspension des TGV en raison de travaux ferroviaires à Lyon. Ces services sont en partie pris en charge par SNCF et un comité de suivi sera mis en place avec l'Etat et SNCF pour discuter annuellement des évolutions de cette desserte stratégique entre la Lorraine et le sud de la France.*

## **2 Evolution du réseau : travaux**

*Présentation réalisée par SNCF Réseau (cf. diaporama)*

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mme GAZIN remercie les participants, synthétise les échanges, précise que des Groupes de Travail Techniques seront amenés à se réunir au cours du prochain semestre et que le prochain COREST se tiendra au premier semestre 2019.

## **ANNEXE : Liste des présents/excusés du COREST Nancy Nord**

### **Présidence du COREST :**

Mireille GAZIN, Présidente du COREST Nancy Nord

### **Elus et leurs représentants :**

Jean-Pierre HUET, Maire de Liverdun,

Patrice BERARD, Adjoint au Maire de Neufchâteau,

Marjorie PEIFFERT, Membre bureau de quartier de Liverdun,

Gérald CAHU, Adjoint au Maire de Commercy,

Waïna CZMIL-CROCCO, Adjointe environnement à la Mairie de Dieulouard

Bernard ADRIAN, membre du CESER,

Martine SCHREIBER, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, 1<sup>ère</sup> adjoint de la mairie de Champigneulle,

François HUOT, Directeur Infrastructure et Déplacements de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

### **Associations des usagers, usagers, syndicats :**

Olivier JANNEL, Vice-Président de l'Association ADURNE,

Stéphane BUSOLINI, membre de l'Association ADURNE FNAUT Grand Est,

Alain LOMBARD, Le Collectif Transport Ensemble Meuse / CGT - (Le CoTEM/CGT),

Bernard ESCAICH, Le Collectif Transport Ensemble Meuse / CGT - (Le CoTEM/CGT),

Alexandre BERGER, CFDT Cheminots Meuse,

Claude GUILLOUX, usager,

Michel VOGT, usager.

### **SNCF Mobilités :**

Sophie HURAU, Attachée presse Territoire Lorrain SNCF,

Noël LESCASSE, Directeur Production Lorraine

Fernanda DE ABREU, Responsable de lignes

Didier WALLERICH, Délégué aux affaires publiques.

### **SNCF Réseau :**

Eric WITTENMEYER : Dirigeant Unité Voyageurs, Pôle Clients et Services,

Xavier BEILLOUET : Gestionnaire des capacités, Pôle Clients et Services.

### **Presse :**

Thomas MANGIN, journaliste Républicain Lorrain

### **Région Grand Est :**

Florian WEYER, Directeur à la Direction des Transports et de la Mobilité,

Pierre LAMOTTE, Directeur Agence Territoriale de Nancy,

Marie-Pierre AUGUSTIN, Directrice Agence Territoriale de Metz,

Dominique LEBESSON, chargée de mission au service offre de transport et territoire de la Région Grand Est,

Rémi DARNEY, Pôle transport Agence Territoriale de Bar le Duc,

Christelle TISSERAND, Pôle transport Agence Territoriale de Nancy.

**Excusés :**

Jacquie PIERRE, Sénateur des Vosges,  
Dominique POTIER, Député de Meurthe et Moselle,  
Franck PERRY, Maire de Vittel,  
Samuel HAZARD, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun,  
Dominique PEDUZZI, Maire de Fresse sur Moselle,  
Jean-Marc TODESCHINI, Sénateur de Moselle,  
Mathieu KLEIN, Président du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle,  
Claude LEONARD, Président du Conseil Départemental de la Meuse.